

La Circulaire aux Deux Hémisphères (Déc. 1802)

UNIVERSI TERRARUM ORBIS ARCHITECTONIS GLORIA AB INGENTIS

Deus Meumque Jus

ORDO AB CHAO

De l'Orient du Grand et Suprême Conseil des Très Puissants Souverains, Grands Inspecteurs Généraux, sous la Voûte Céleste du Zénith situé par 32 deg. 45 Min. de L.N A nos Illustres, très Vaillants et Sublimes Princes du Royal Secret, Chevaliers K.H, Illustres Princes et Chevaliers, Grands, Ineffables et Sublimes Maçons, Francs Maçons Acceptés de tous les degrés, Anciens et Modernes, répandus à la surface des deux Hémisphères. A tous ceux auxquels parviendra cette correspondance : Santé Constance et Vigueur

Lors d'une assemblée de Souverains Grands Inspecteurs Généraux en Conseil Suprême du 33e degré, dûment et légalement réunie, tenue dans la Chambre du Grand Conseil, le 14e jour du 7e Mois appelé Tisri 5563, l'an de Vraie Lumière 5802, et 10e jour d'Octobre 1802 de l'Ère chrétienne. Union Plénitude et Sagesse

Le Grand Commandeur a informé les Inspecteurs qu'ils avaient été convoqués afin de prendre en considération l'opportunité d'adresser aux Grandes Loges Symboliques, aux Grandes Loges Sublimes et aux Grands Conseils répandus sur les deux Hémisphères, des Lettres circulaires expliquant l'origine et la nature des Degrés Sublimes de la Maçonnerie et leur institution en Caroline du Sud.

Une proposition à cet effet fut alors adoptée sur-le-champ, et une commission, composée des Illustres Frères le Dr. Frederick Dalcho, le Dr. Isaac Auld et M. Emmanuel De La Motta, Grands Inspecteurs Généraux, fut nommée pour rédiger et soumettre cette lettre au Conseil lors de sa prochaine tenue.

A l'assemblée des Souverains Grands Inspecteurs Généraux en Conseil Suprême du 33e &c. &c. le 10e jour du 8e Mois appelé Chislev 5563, an de la V. L.. 5802, ce 4e jour de Décembre 1802 de l'Ère chrétienne. La Commission, qui avait été saisie de ladite résolution, soumit respectueusement au Conseil le Rapport suivant :

Retracer le cours de la Maçonnerie depuis l'époque la plus lointaine et fixer avec précision les dates de la constitution de chacun des degrés, relève de la plus grande difficulté. En tant que Maçons Symboliques, nous faisons remonter notre origine à la Création du Monde, lorsque le Créateur Tout-Puissant, le Grand Architecte de l'Univers, instaura les lois immuables qui ont donné naissance aux Sciences. Des nécessités et besoins communs poussèrent nos frères originels à rechercher assistance mutuelle. La diversité de leurs aptitudes, dons et inclinations les rendit, dans une certaine mesure, dépendants les uns des autres, et c'est ainsi que se constitua la société profane ; il s'ensuivit tout naturellement que les hommes de dispositions et de caractères semblables s'associèrent plus intimement, ce qui donna naissance à des institutions se rapportant à leurs desseins et adaptées à leur esprit ; ceci aboutit à l'exclusion de ceux qui, par leurs aptitudes,

leur tempérament ou leur condition, étaient incapables de participer au savoir des autres, ou inutiles, voire dangereux au bien-être de l'intérêt général.

Comme la civilisation commençait à se propager de par le monde, et que l'esprit des hommes se développait de par la contemplation des Oeuvres de la nature, les hommes les plus intelligents cultivèrent les arts et les sciences. La contemplation du système Planétaire, en tant qu'Oeuvre d'un Artiste Tout-Puissant, ainsi que des attributs de leur Dieu, donna naissance à la religion et à la Science de l'Astronomie. La mesure de la terre, la division et le bornage de leur propriété donnèrent naissance à la Géométrie. Ces trois occupations, mises en commun, donnèrent naissance à l'Ordre Mystique ; et l'on institua des mots, signes et atouchements d'ordre pour désigner les membres initiés ou reconnus.

Il est probablement impossible de fixer avec précision le moment où les premiers degrés furent constitués sous la forme où ils nous sont conférés de nos jours, par suite de la perte ou de la destruction en Angleterre de la majeure partie des archives du Métier au cours des guerres contre les Danois et les Saxons . L'imaginaire se mêle grandement à l'histoire de la Maçonnerie des premiers âges et la poussière du temps la recouvre à un point tel qu'il est impossible d'en tirer des conclusions satisfaisantes ; mais, à mesure que nous remontons vers l'époque actuelle, nous possédons d'authentiques archives pour notre gouverne. La façon particulière dont les trois premiers degrés, ou degrés Bleus, sont conférés, ainsi que leur contenu prouvent à l'évidence que ce sont purement et simplement des symboles des degrés supérieurs, ou degrés sublimes. Ils ont été formés pour représenter le meilleur de la conduite et des capacités des initiés avant qu'ils soient admis à la connaissance des mystères les plus importants. Au troisième degré, on nous informe que, par suite de la mort de H.A, le mot du Maître fut perdu et qu'un nouveau mot, qui n'était pas connu avant la construction du Temple, lui fut substitué. Si, selon la croyance générale, et comme l'indiquent nombre de nos anciennes archives, la Maçonnerie tire son origine de la création et s'est développée dès les premiers âges de l'humanité, les Maîtres possédaient un mot secret dont les Maçons du temps de Salomon n'avaient pas connaissance. Voici donc un changement de l'un des principes fondamentaux du métier et une suppression de l'un des anciens Landmarks ; cependant, nous ne sommes pas disposés à admettre ce fait. Le Maître Bleu sait bien que le Roi Salomon et son royal visiteur possédaient le vrai mot primitif, mais qu'il doit rester dans l'ignorance, à moins d'être initié aux degrés sublimes. La preuve de l'authenticité de ce mot Mystérieux, tel que nous le connaissons et pour lequel notre vénéré Maître est mort, est établie, même à l'esprit le plus sceptique, dans les pages sacrées des Saintes Écritures et dans l'histoire juive dès l'aube des temps.

Le Docteur Priestley, dans ses lettres aux Juifs, écrit ce remarquable passage quand il parle des miracles du Christ : "et il a été dit depuis par vos auteurs qu'il a accompli ses miracles par quelque nom Ineffable de Dieu, qu'il avait dérobé au Temple". Bien que les Maçons Symboliques déclarent que leurs sociétés tirent leurs origines des premiers âges du monde et remontent à la création, on ne leur enseigne pourtant dans leurs degrés que des événements qui ont eu lieu à la construction du premier Temple (sur une période infime de sept ans), 2992 ans après la création. Ils ignorent l'histoire de leur ordre antérieurement à cette période et les progrès considérables et importants de l'art à la fois avant et depuis cette période.

De nombreuses Planches des degrés Sublimes contiennent un abrégé des arts et des sciences ; et dans leur histoire sont consignés nombre de faits d'importance et de valeur recueillis dans les archives authentiques dont dispose notre société et qui, de la façon dont ils sont communiqués, ne pourront jamais être tronqués ou déformés. Ceci constitue un objet de

première grandeur dans une société dont les principes et les pratiques devraient être invariables. Malheureusement des variantes et des irrégularités se sont insinuées en masse dans les degrés Symboliques, par suite du manque de connaissance maçonnique chez nombre de ceux qui président aux tenues bleues ; et c'est particulièrement le cas chez ceux qui ne connaissent pas la langue hébraïque où tous les Mots et Mots de Passe sont donnés. Ceci est si fondamentalement nécessaire à un homme de science pour présider une Loge qu'un grand préjudice peut naître de la plus infime dérogation au cours d'une cérémonie d'initiation ou dans les Planches d'instruction on lit dans le Livre des Juges que la transposition d'un simple point sur le schîn, par suite d'un défaut de prononciation inhérent à la nation éphraïmite a trahi les Cowans et a abouti au massacre de quarante-deux mille d'entre eux. La représentation Sublime de la Divinité formée dans le degré de Compagnon ne peut être expliquée de façon correcte que par ceux qui ont quelque connaissance du Talmud. La plupart des Mots dans les degrés Sublimes sont dérivés des langues chaldéenne, hébreux et latine. Les diverses traductions d'une langue à l'autre, qu'ont fréquemment subies les degrés Symboliques depuis leur création, par des hommes ignares même dans leur langue maternelle, constituent une deuxième cause de la diversité que nous déplorons. Il en va différemment des degrés supérieurs qui se présentent dans la parure Sublime que leur ont donnée leurs auteurs et qui sont fondés sur la science et agrémentés par leur pouvoir évocateur.

Nombre de degrés Sublimes sont fondés sur les arts savants et dévoilent aux Maçons une masse de connaissances de prime importance. Bien que nombre de degrés Sublimes soient, en fait, le prolongement des degrés Bleus, il n'y a pas pour autant ingérence entre les deux institutions. D'un bout à l'autre du continent européen et aux Antilles, où ils sont universellement connus, ces degrés sont reconnus et leur essor favorisé. Les Maçons Sublimes ne procèdent jamais à des initiations aux degrés Bleus sans autorisation de droit accordée dans ce but par une Grande Loge Symbolique ; excepté lorsqu'ils communiquent les secrets de la présidence d'un Atelier aux postulants qui n'y ont pas encore été admis, préalablement à leur initiation dans une Loge Sublime, mais dans ce cas les postulants sont informés que cela ne leur confère pas le rang de Passé Maître dans la Grande Loge.

La Grande Loge Sublime, parfois appelée Loge Ineffable ou Loge de Perfection, va du 4e au 14e degré inclus, dont le dernier est celui de Perfection. Le 16e degré constitue le Grand Conseil des Princes de Jérusalem qui exerce sa juridiction sur le 15e degré appelé Chevalier de l'Orient et également sur la Grande Loge Sublime ; ce Grand Conseil est par rapport à elle ce qu'est une Grande Loge Symbolique par rapport à ses Loges subordonnées. Sans charte et sans Constitution délivrées par les Grands Conseils ou par un Conseil plus élevé ou par un Inspecteur, ces loges sont jugées irrégulières et sanctionnées en conséquence. Tous les degrés supérieurs au 16e sont placés sous la juridiction du Suprême Conseil des Grands Inspecteurs Généraux qui sont Souverains de la Maçonnerie. Quand il est nécessaire de constituer les degrés Sublimes dans un pays où ils sont inconnus, un Frère du 29^e degré, appelé K.H., est désigné comme Inspecteur Général Délégué pour ce territoire. Il sélectionne parmi les Frères du Métier ceux qu'il estime faire honneur à la société et confère les degrés Sublimes au nombre de Frères nécessaire à la première organisation de la Loge ; celle-ci élit alors ses propres officiers et se gouverne au moyen de la Constitution et de la charte qui lui a été fournie. La juridiction d'une Loge de Perfection s'étend sur vingt-cinq lieues .

Il est notoire qu'environ 27.000 Maçons accompagnèrent les Princes chrétiens aux Croisades, pour reprendre la Terre Sainte aux Infidèles. Pendant leur séjour en Palestine, ils découvrirent chez les descendants des anciens Juifs plusieurs manuscrits Maçonniques importants qui sont venus enrichir nos Archives d'authentiques actes, et sur lesquels sont fondés certains de nos

degrés.

Certaines découvertes extraordinaires furent faites et certains événements extraordinaires se produisirent au cours des années 5304 et 5311, et ceci donne à l'Histoire Maçonnique de cette période une importance extrême. Cette période est chère au coeur du Maçon plein d'ardeur pour la cause de son Ordre, de son Pays et de son Dieu. Une autre découverte d'importance fut faite en l'an 5553 : il s'agit d'un registre en caractères syriaques concernant la plus haute antiquité, d'après lequel il semblerait que le monde soit plus vieux de plusieurs milliers d'années que ne l'indique le récit mosaïque ; c'est un avis que partagent nombre d'érudits. Seuls quelques passages ont été traduits avant le règne de notre Illustre et très Éclairé Frère Frédéric II Roi de Prusse, dont l'ardeur bien connue pour le métier fut la cause de grand avancement de la société qu'il daigna présider. A mesure que progressait la société et que d'anciens documents étaient découverts, le nombre de nos degrés augmenta jusqu'au moment où, avec le temps, le système fut achevé. D'après celles de nos archives qui sont authentiques, nous sommes informés de la constitution des degrés Sublimes et Ineffables de la Maçonnerie en Écosse, en France et en Prusse sitôt après les Croisades.

Mais à la suite de circonstances de nous inconnues, après l'an 4658 (18), ils tombèrent dans l'oubli jusqu'en l'an 5744, lorsqu'un gentilhomme d'Écosse vint visiter la France et rétablit la Loge de Perfection de Bordeaux . En 5761, les Loges et conseils des degrés supérieurs s'étant étendus sur l'ensemble du continent européen, Sa Majesté le Roi de Prusse, en qualité de Grand Commandeur de l'ordre de Prince du Royal Secret, fut reconnu par la totalité des membres du Métier comme chef des degrés Sublimes et Ineffables de la Maçonnerie sur l'ensemble des deux Hémisphères. Son Altesse Royale Charles, Prince Héritaire des Suédois, des Goths et des Vandales, Duc de Sudermanie, Héritier de Norvège, &c. &c. &c. fut et est toujours le Grand Commandeur et protecteur des Maçons Sublimes de Suède ; et son Altesse Royale Louis de Bourbon, Prince du sang, Duc de Chartres, &c. &c. &c., et le Cardinal, Prince et Évêque de Rouen, furent à la tête de ces degrés en France.

Le 25 Octobre 5762, les Grandes Constitutions Maçonniques furent définitivement ratifiées à Berlin et proclamées pour le gouvernement de toutes les Loges de Maçons Sublimes et Parfaits, Chapitres, Conseils, Collèges et Consistoires de l'Art Royal et Militaire de la Franc Maçonnerie sur la surface des deux Hémisphères. Il y a des Constitutions secrètes, existant de temps immémorial, auxquelles il est fait allusion dans ces documents.

La même année, ces Constitutions furent transmises à notre Illustre Frère Stephen Morin qui, le 27 Août 5761, avait été nommé Inspecteur Général de toutes les Loges, &c. &c. &c. du nouveau monde par le Grand Consistoire des Princes du Royal Secret réuni à Paris et que présidait le délégué du Roi de Prusse, Chaillon de Jonville, suppléant Général de l'Ordre, Très Vénérable Maître de la première Loge de France, appelée de Saint-Antoine, Chef des degrés Éminents, Commandeur et Sublime Prince du Royal Secret, &c. &c. &c.

Étaient également présents les Illustres Frères suivants : Le Frère Prince de Rouen, Maître de la Grande Loge l'Entendement, et Souverain Prince de la Maçonnerie, &c. La Corne, suppléant du Grand Maître, Très Vénérable Maître de la Loge la Trinité, Grand Élu, Parfait Chevalier et Prince des Maçons, &c. Maximilien de St. Simon, Premier Grand Surveillant Grand Élu, Parfait Chevalier et Prince des Maçons, &c. Savalette de Buchelay, Grand Garde des Sceaux, Grand, Élu, Parfait Chevalier et Prince des Maçons, &c. Le Duc de Choiseul, Très Vénérable Maître de la Loge les Enfants de la Gloire,

Grand Élu, Parfait Maître, Chevalier et Prince des Maçons, &c.
Topin, Grand Ambassadeur de son Altesse Sérénissime Grand Élu, Parfait Maître, Chevalier
et Prince des Maçons, &c.
Boucher de Lenoncour, Très Vénérable Maître de la Loge la Vertu, Grand Élu, Parfait Maître,
Chevalier et Prince des Maçons, &c.
Brest de la Chaussée, Très Vénérable Maître de la Loge l'Exactitude, Grand Élu, Parfait
Maître, Chevalier et Prince des Maçons, &c.
Les Sceaux de l'Ordre furent apposés et la Patente contresignée par Daubertain, Grand Élu,
Parfait Maître, Chevalier et Prince des Maçons, Très Vénérable Maître de la Loge St.
Alphonso, Grand Secrétaire de la Grande Loge et du Conseil Sublime des Princes Maçons,
&c.

Quand le Frère Morin arriva à St. Domingue, conformément à sa Patente, il nomma un
Inspecteur Général Délégué pour l'Amérique du Nord. Ce grand honneur fut conféré au Frère
M.M. Hayes, avec pouvoir de nommer d'autres Inspecteurs Généraux en cas de besoin. Le
Frère Morin nomma également le Frère Frankin Inspecteur Général Délégué pour la Jamaïque
et les Iles Britanniques sous le Vent, et le Frère Colonel Provost pour les Iles au Vent et
l'Armée britannique.

Le Frère Hayes nomma Inspecteur Général Délégué pour l'état de Caroline du Sud le Frère
Isaac Da Costa lequel, en l'an 5783, établit la Sublime Grande Loge de Perfection à
Charleston. Après la mort du Frère Da Costa, le Frère Joseph Myers fut nommé Inspecteur
Général Délégué pour cet état par le Frère Hayes qui avait au préalable également nommé le
Frère Colonel Solomon Bush Inspecteur Général Délégué pour l'état de Pennsylvanie et le
Frère Barend M. Spitzer au même titre pour la Géorgie ; ces décisions furent ratifiées lors
d'une réunion d'inspecteurs quand ils furent assemblés à Philadelphie le 15 Juin 5781.

Le 1er Mai 5786, la Grande Constitution du 33e degré appelé, le Conseil Suprême des
Souverains Grands Inspecteurs Généraux fut définitivement ratifiée par Sa Majesté le Roi de
Prusse qui, en sa qualité de Grand Commandeur de l'ordre de Prince du Royal Secret, détenait
le pouvoir Maçonnerique Suprême sur l'ensemble du Métier. Dans la nouvelle Constitution, ces
hauts Pouvoirs furent conférés dans chaque Nation à un Suprême Conseil de neuf Frères qui
détiennent dans leur propre territoire toutes les prérogatives Maçonneriques que Sa Majesté
détenait à titre individuel ; et ce sont les Souverains de la Maçonnerie.

Le 20 Février 5788, fut ouvert dans cette Ville le Grand Conseil des Princes de Jérusalem
auquel étaient présents le Frère J. Myers, I.G.D. pour la Caroline du Sud, le Frère
B.M. Spitzer, I.G.D. pour la Géorgie, et le Frère A. Forst, I.G.D. pour la Virginie. Peu après
l'ouverture du Conseil, une lettre fut adressée à Son Altesse Royale le Duc d'Orléans à ce
propos sollicitant l'envoi de certains actes des archives de la société française ; dans sa
réponse par l'entremise du Colonel Shee, son Secrétaire, il promit très aimablement de les
transmettre ; mais malheureusement, les prémices de la révolution française empêchèrent cet
envoi.

Le 2 Août 5795, le Frère Colonel John Mitchell, ci-devant Sous-Intendant Général des
Armées des États-Unis, fut fait Inspecteur Général Délégué pour cet état par le Frère Spitzer
par suite du départ de ce pays du Frère Myers. L'action du Frère Mitchell fut limitée jusqu'après la mort du Frère Spitzer qui survint l'année
suivante. De nombreux Frères de degrés éminents étant arrivés de l'étranger, des Consistoires

de Princes du Royal Secret se tinrent de temps à autre pour des initiations et pour d'autres propos.

Le 31 Mai 1801, le Suprême Conseil du 33^e degré pour les États-Unis fut inauguré avec toutes les hautes personnalités de la Maçonnerie par les Frères John Mitchell et Frederick Dalcho, Souverains Grands Inspecteurs Généraux, et, dans le courant de la présente année, le nombre total de Grands Inspecteurs Généraux fut complété, conformément aux Grandes Constitutions.

Le 21 Janvier 1802, une charte de Constitution accorda le sceau du Grand Conseil des Princes de Jérusalem pour l'établissement d'une Loge de Maîtres Maçons de la Marque dans cette Ville.

Le 21 Février 1802 notre Illustre Frère le Comte Alexandre François Auguste De Grasse, Inspecteur Général Délégué fut nommé par le Suprême Conseil Grand Inspecteur Général et Grand Commandeur des Antilles françaises ; et notre Illustre Frère Jean-Baptiste Marie De La Hogue, Inspecteur Général Délégué, fut également reçu Grand Inspecteur Général et nommé Lieutenant Grand Commandeur des mêmes Iles.

Le 4 Décembre 1802, une charte de Constitution accorda le sceau du Grand Conseil des Princes de Jérusalem pour l'établissement d'une Grande Loge Sublime à Savannah, Géorgie.

Les Dénominations des Degrés Maçonniques sont comme suit, à savoir :

- ▶ 1^e Degré Apprenti Admis
- ▶ 2^e Compagnon
- ▶ 3^e Maître Maçon, conférés par la Loge Symbolique
- ▶ 4^e Maître Secret
- ▶ 5^e Maître Parfait
- ▶ 6^e Secrétaire Intime
- ▶ 7^e Prévôt et Juge
- ▶ 8^e Intendant des Bâtiments
- ▶ 9^e Maître Élu des Neuf, conférés par la G. Loge Sublime
- ▶ 10^e Illustre Élu des Quinze
- ▶ 11^e le Sublime Chevalier Élu
- ▶ 12^e Grand Maître Architecte
- ▶ 13^e Royal-Arche
- ▶ 14^e Perfection
- ▶ 15^e Chevalier d'Orient, conférés par les Princes de Jérusalem, qui forment un Conseil Souverain
- ▶ 16^e Prince de Jérusalem
- ▶ 17^e Chevalier d'Orient et d'Occident
- ▶ 18^e Souverain Prince de Rose-Croix d'Hérodome
- ▶ 19^e Grand Pontife
- ▶ 20^e Grand Maître de toutes les Loges Symboliques
- ▶ 21^e Patriarche Noachite ou Chevalier Prussien
- ▶ 22^e Prince du Liban
- ▶ 23^e Chef du Tabernacle,
- ▶ 24^e Prince du Tabernacle, conférés par le Conseil des Grands Inspecteurs qui sont Souverains de la Maçonnerie.
- ▶ 25^e Prince de Merci,

- ▶ 26e Chevalier du Serpent d'Airain
- ▶ 27e Commandeur du Temple
- ▶ 28e Chevalier du Soleil
- ▶ 29e K H
- ▶ 30 31 32e Prince du Royal Secret, Prince des Maçons, conférés par le Conseil des Grands Inspecteurs qui sont Souverains de la Maçonnerie
- ▶ 33e Souverains Grands Inspecteurs Généraux, Officiers nommés à vie.

Outre ces degrés, qui se succèdent régulièrement, la plupart des Inspecteurs possèdent un certain nombre de degrés séparés, conférés dans diverses parties du monde et qu'ils communiquent en général, sans frais, aux Frères qui ont l'élévation suffisante pour les comprendre. Ainsi les Maçons Choisis des 27 et le Royal-Arche, conférés sous l'égide de la Constitution de Dublin. Six degrés de la Maçonnerie D'Adoption, Compagnon Écossais, Le Maître Écossais & Le Grand Maître Écossais, &c., faisant en tout 52 degrés.

La Commission soumet respectueusement à la réflexion du Conseil le rapport ci-dessus sur les principes et l'établissement des degrés Sublimes en Caroline du Sud, extraits des archives de la Société. Elle ne saurait, toutefois, conclure sans exprimer ses vœux ardents de prospérité et de dignité aux Institutions que préside ce Suprême Conseil ; et elle se flatte que, si des Frères des degrés Bleus ont pu avoir des impressions défavorables par méconnaissance des principes et pratiques de la Maçonnerie Sublime, cela sera aboli, et que l'harmonie et l'affection seront l'heureux ciment de la société universelle des Francs Maçons Acceptés. Que, de même que tous aspirent à l'amélioration de la condition générale de l'humanité par la pratique de la vertu et l'exercice de la liberté, de même la Commission souhaite sincèrement qu'il soit mis fin aux petits différends qui ont pu naître, à l'occasion de formalités insignifiantes entre Anciens et Modernes, pour faire place aux principes originels de l'ordre qui sont les nobles remparts de la société : l'universelle bonté et l'amour fraternel ; et que la vaste confrérie des Francs Maçons sur l'ensemble des deux Hémisphères ne forme qu'un seul lien de Fraternité. "Voyez comme il est bon et agréable pour des Frères de cohabiter dans l'unité."

La Commission salue respectueusement votre Suprême Conseil par les Nombres Sacrés. Charleston, Caroline du Sud, ce 10e jour du 8e Mois appelé Chisleu 55v3' année de VL. 5802, le 4e jour de Décembre 1802 de l'Ère chrétienne.

FREDERICK DALCHO, K.H - P.R.S. Souverain Grand Inspecteur Général du 33e et Lieutenant Grand Commandeur des États-Unis d'Amérique.

ISAAC AULD, K.H - P.R.S. Souverain Grand Inspecteur Général du 33e.

E. DE LA MOTTA, K.H - P.R.S. Souverain Grand Inspecteur Général du 33e et Illustre Trésorier du S. Empire.

Le rapport ci-dessus a été pris en considération et le Conseil exprimé sa satisfaction en lui accordant sa totale approbation. Après quoi, le Conseil a décidé que ledit rapport soit imprimé et transmis à toutes les Grandes Loges Sublimes et à toutes les Grandes Loges Symboliques répandues sur les deux Hémisphères.

Signé JOHN MITCHELL K.H - P.R.S. Souverain Grand Inspecteur Général du 33e et Grand Commandeur des États-Unis d'Amérique.

Extrait fidèle des délibérations du Conseil.
Signé Ab. ALEXANDER K.H - P.R.S. Souverain Grand Inspecteur Général du 33e, Grand
Inspecteur Général du 33e et Illustre Secrétaire du Saint-Empire.

DEUS MEUMQUE JUS